



«la maison
maternelle»



RAPPORT ANNUEL

2025



SOMMAIRE

CONSEIL D’ADMINISTRATION 2025-2026	3
CHIFFRES CLÉ	4
RAPPORT MORAL	5
RAPPORT D’ACTIVITE	6-7-8
RAPPORT FINANCIER	9-10-11
ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS	
SIÈGE SOCIAL	12-13-14
INSTITUT MÉDICO-EDUCATIF « ARC-EN-CIEL » VIRY CHATILLON (91 ESSONNE)	15-16
DISPOSITIF D’ACCOMPAGNEMENT MEDICO-EDUCATIF DAME DE MANOU (28 EURE-ET-LOIR)	17-18-19
ETABLISSEMENT ET SERVICE D’ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL ESAT « LES ATELIERS DES PORTES DU PERCHE » - LA LOUPE (28 EURE-ET-LOIR)	20-21
MAISON D’ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL DE GLAYE MECS DE GLAYE, CETON (61 ORNE)	22-23-24
NOTES	25-26
ADHESION	27

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION 2025-2026 DE « LA MAISON MATERNELLE »

DIDIER BENSAID Membre du conseil d’administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2021. Adhérent de La Maison Maternelle depuis 2013. Maîtrise de sciences économiques option économétrie en 1976. Investi dans différentes structures et instances : fédération de parents d’élèves (différents niveaux) et depuis 1996 Délégué Départemental de l’Education Nationale, avec pour mission de veiller aux bonnes conditions de vie de l’enfant, à l’école et autour de l’école. De 2012 à 2018 : directeur général adjoint puis secrétaire général d’une joint venture filiale informatique de 2 groupes bancaires, PME de 200 collaborateurs	CHRISTIAN DULCY Président d’Honneur depuis 2015. Président du conseil d’administration de « La Maison Maternelle » de 2006 à 2015. MBA de l’INSEAD, Diplôme de Science Po Paris, de l’Institut d’Administration des Entreprises de Paris. Graphologue-Conseil SFDG-CGCF Membre Honoraire de l’Organisation Internationale des Experts ORDINEX.	1985-2015 : association de jumelage franco-anglais-allemand 1985-2020 : association « EVEIL » (présidente de 2003 à 2020) 1995-2008 : conseillère municipale en charge du scolaire, social et handicap. Adhérente en 1985, puis responsable de l’association « de Viry-Châtillon et de ses environs pour la sauvegarde de l’enfance et de l’adolescence », devenue association « Eveil » en 2003, elle a participé à l’évolution de ce secteur et collaboré au développement des trois établissements situés dans la commune de Viry-Châtillon. L’IME « Arc-en-Ciel » fut le premier IME de l’Essonne, ouvert en 1964, avec l’aide de la municipalité
MARIE-ANNICK BERNARD Membre du Conseil d’Administration de « La Maison Maternelle » depuis 1996. Ancienne assistante de direction d’associations. Epouse de Denis Bernard, arrière-petit-fils de Louise Koppe.	ALAIN FENEON Membre du Conseil d’Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017. Trésorier adjoint du conseil d’administration depuis 2023. Diplômé de l’Ecole Supérieure de Gestion (ESG Paris). Master Finances. Contrôleur de gestion et chef de projets dans le secteur industriel. Directeur financier dans plusieurs entreprises de l’industrie pharmaceutique	VERONIQUE MEUTEY Adhérente de « La Maison Maternelle » depuis 2025. Membre du conseil d’administration depuis 2025. Psychologue clinicienne-psychothérapeute. Analyse des pratiques. 2007-2015 : Formatrice auprès des futurs professionnels de l’éducation spécialisée 2006-2024 : Expérience professionnelle en institutions (hôpital, MECS, institut médico-professionnel, Sessad) auprès d’adolescents et de jeunes adultes déficients mentaux et psychotiques, d’enfants et d’adolescents en psychothérapie. Depuis 2007 : exercice en libéral en cabinet de psychologue-psychothérapeute en Ile-de-France – consultation adultes et enfants.
ALAIN COINTAT Président du conseil d’administration de la « La Maison Maternelle » depuis 2015. Contrôleur Général Honoraire des Offices Agricoles. Ancien Directeur Général de l’ANDA (Association Nationale pour le Développement Agricole), de l’ODEADOM (Office de développement de l’outre-mer) et d’établissements publics.	PIERRE FOUILLADE Membre du Conseil d’Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017. Trésorier du Conseil d’Administration depuis 2023. Ingénieur en agriculture et diplômé de l’ESSEC. Ancien directeur de l’Office de l’Elevage (Ministère de l’agriculture), ancien Conseiller général du Cantal et ancien maire de Valette (Cantal). Contrôleur général honoraire des offices agricoles.	ODILE MOUDARRES Adhérente de « La Maison Maternelle » depuis 2011. Membre du conseil d’administration depuis 2014. Maîtrise de Sciences Sociales appliquées au travail social. Assistante sociale pendant 35 ans notamment à la CAF de l’Essonne.
BENEDICTE DE LAVENNE DE CHOULOT Membre du conseil d’administration de « La Maison Maternelle » depuis 2014. Secrétaire du conseil d’administration depuis 2018. Vice-présidente du Conseil départemental du Cher, en charge des affaires sociales. Avocate. Chargée d’enseignement à l’Ecole de formation du Barreau, enseignante en droit international à la FACO et à l’école d’informatique IRIS. Correspondante du programme « Hors saison musicale » de l’Association Pour que l’esprit vive. Membre de l’association Droit et procédure et AEDBF.	PASCALE GODBARGE Membre du Conseil d’Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2021. Secrétaire adjointe depuis 2023. Adhérente de La Maison Maternelle depuis 2019. Déléguée départementale de l’Education nationale Pascale Godborge a travaillé 31 ans à l’Education Nationale et a mené parallèlement une vie de bénévolat très remplie : 1970-1985 : association socio-culturelle de son quartier (présidente avec 14 activités) 1985-2024 : déléguée départementale de l’Education Nationale auprès des écoles primaires	

CHIFFRES CLE 2025

(HORS MECS MANIN)

1891 CREATION DE « LA MAISON MATERNELLE »

1899 RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE

113 ADHÉRENTS

10 ADMINISTRATEURS

6 ETABLISSEMENTS ET SERVICES

189 PROFESSIONNELS SALARIES AU 31/12/2025 (172,25 ETP)

239 ENFANTS, ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES ACCOMPAGNES

47 ADULTES TRAVAILLEURS HANDICAPES ACCOMPAGNES

192 PROFESSIONNELS FORMES

371 JOURNEES DE FORMATION

13 633 M€ DE PRODUITS EN 2025

RAPPORT MORAL

Alain COINTAT

Président

Chers adhérents, chers amis,

L'année 2025 a été riche en projets prometteurs, même si persistent les défis du secteur : recrutements difficiles, besoins de qualification des professionnels et complexification des situations des enfants et jeunes accueillis.

La Maison d'Enfants de Ceton (60 mineurs, 3-18 ans) nécessite des locaux mieux adaptés : le château de Glaye, vétuste et isolé, ne répond plus aux besoins. Un projet de transfert vers des locaux desservis par la SNCF est à l'étude avec le département. Parallèlement, une antenne de la MECS ouvrira prochainement à Mortagne au Perche, répartie sur deux maisons autonomes (éducateurs, maîtresse de maison, surveillants de nuit) et louées via la Maison des Foyers Ruraux. Douze places supplémentaires seront créées : une maison pour les « grands » (collège-lycée) en septembre 2026 et une pour les « petits » (maternelle-primaire) en septembre 2027. Je remercie les services du département avec lesquels nous travaillons en étroite relation et, tout particulièrement son Président, Monsieur Christophe de Balorre, pour son implication.

Le DAME de Manou (Eure et Loir) accompagne une centaine d'enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des troubles du développement intellectuel. Son Unité d'Accueil Séquentiel (UAS) reçoit aussi des jeunes d'autres DAME du département et, depuis peu, quelques jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance. En effet, c'est à la demande du département et avec l'accord de l'ARS Centre Val de Loire qu'une convention tripartite signée fin 2025 met en place des séjours de rupture de 12 jours (dix périodes annuelles hors juillet-août) pour offrir des temps de respiration ; une montée en puissance pourra être envisagée selon les résultats.

À l'ESAT de La Loupe, une nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions. Deux responsables d'atelier ont été recrutés (espaces verts, menuiserie) pour se rapprocher des travailleurs et redynamiser les équipes. Face à une baisse de l'activité commerciale, notamment en menuiserie, l'atelier sera équipé d'une nouvelle machine de découpe de palettes.

L'IME Arc en Ciel accueille, quant à lui, des profils plus complexes et des jeunes plus âgés, rendant indispensable une préparation renforcée à l'âge adulte. Conformément aux orientations de l'ARS, nous développons des accompagnements personnalisés et intégrons davantage le numérique. Grâce à vos cotisations et dons, l'IMEa acquies des tablettes et utilise le logiciel Amikeo pour soutenir apprentissages et communication. L'accompagnement des jeunes présentant des troubles du spectre autistique est renforcé (salle de répit, formation au profil sensoriel de Dunn). Les familles sont davantage impliquées via des groupes de parole, ateliers de communication alternative et outils adaptés.

Après 18 mois d'administration provisoire, la ville de Paris a pris un arrêté transférant la gestion de notre établissement de Manin à l'association OVE Transition à compter du 26 février 2026. Elle nous a enjoint une mise en demeure, conformément au code de l'action sociale et des familles, de choisir sous un mois entre la dévolution de l'immeuble ou le versement d'un montant approchant neuf millions d'euros pour en conserver la propriété. Nous contestons cette démarche que nous jugeons injuste et infondée, d'autant que le terrain et l'immeuble appartiennent à notre association depuis 1904. Par ailleurs, nous avons le regret de constater que depuis la mise sous administration provisoire imposée par la ville de Paris le 26 août 2024, le déficit inédit réalisé au 31 décembre 2024 a été aggravé en 2025 pour atteindre la somme de 962 068 euros, charge supportée par la trésorerie de l'association. Bien entendu, toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour défendre nos intérêts.

Sur le plan financier, le résultat comptable consolidé de l'exercice 2025 de la Maison Maternelle sans Manin affiche un excédent de 144 417 €. Toutefois, le déficit important de l'établissement géré par les administrateurs provisoires alourdit nos comptes et se traduit par un déficit consolidé de - 817 651 €. Tous les détails vous seront présentés par notre trésorier.

Naturellement, je n'ai évoqué que les principaux faits de l'année 2025. Notre secrétaire vous présentera dans son rapport d'activité, de façon plus précise, les nombreuses actions entreprises.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des personnels de nos établissements pour leur engagement quotidien et la qualité des accompagnements fournis, sans oublier le maillon indispensable des organes de direction. J'adresse également toute ma gratitude aux membres du Conseil d'administration pour leur implication, leur rigueur et le temps consacré aux décisions stratégiques. Enfin, je souhaite souligner le rôle essentiel de nos adhérents : vos contributions, votre confiance et votre soutien sont déterminants pour la conduite des missions de la Maison Maternelle et pour la réalisation de nos projets au service des personnes accompagnées.

Nous poursuivrons nos efforts pour adapter nos réponses aux besoins évolutifs, protéger nos établissements et défendre les intérêts des personnes que nous accompagnons. Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation.

RAPPORT D’ACTIVITE

Pascale GODBARGE

Secrétaire

Ce rapport d’activité a été rendu possible grâce à la collaboration des équipes de la direction générale et des directeurs des établissements de l’Association La Maison Maternelle, et je les en remercie.

L’Association réunissait 113 adhérents en 2025, dont 87 étaient à jour de leur cotisation au 31 décembre 2025.

ESAT “LES ATELIERS DES PORTES DU PERCHE” (LA LOUPE - 28)

L’Esat de la Loupe est une structure médicosociale, financée par l’Agence Régionale de Santé, et non une entreprise. Les personnes accompagnées sont des adultes en situation de handicap avec troubles intellectuels ou psychiques. Les travailleurs de l’ESAT bénéficient d’une orientation de la MDA (Maison Départementale de l’Autonomie). Le bien-être, la progression des travailleurs et leur inclusion professionnelle et sociale sont au cœur du projet de l’ESAT de la Loupe. En 2025, sur 44 travailleurs en situation de handicap, 51% avaient moins de 34 ans, les âges allant de 18 à 64 ans.

LE TRAVAIL, LEVIER DE L’INCLUSION

L’Esat « Les Ateliers des Portes du Perche » propose différents ateliers au titre de son activité commerciale : entretien des espaces verts, conditionnement sous-traitance, entretien des locaux, restauration self-service et fabrication de palettes. Dans le but de relancer les activités de l’atelier menuiserie, la commande a été engagée d’une démonteuse de palettes, financée sur les fonds d’aide à la transformation des Esat. Des immersions en entreprises – mises à disposition - et des partenariats, mobilisant les professionnels de l’ESAT, ont été soutenus durant toute l’année 2025. Outre les 44 travailleurs de l’ESAT, 8 jeunes ont été accueillis en stage en 2025 pour des mises en situation professionnelle en ESAT.

ACTIVITES SOCIALES ET MEDICOSOCIALES

Les activités d’accompagnement mises en œuvre en 2025 ont été les suivantes : Forum « Handi’Perche », ateliers nutrition-cuisine, préparation et recherche de stage. Une sortie au Papéa Parc et un barbecue en commun ont été organisés avant l’été 2025. L’Esat fêtera ses 20 ans en 2026 avec une « Journée Portes Ouvertes ».

BIENTRAITANCE ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Les professionnels de l’Esat ont suivi une formation sur la bientraitance et ont participé à des groupes d’analyse de la pratique. Un audit des pratiques professionnelles réalisé les 15 et 16 décembre 2025, auquel les travailleurs en situation de handicap ont été associés, a révélé cependant des dysfonctionnements graves. La Maison Maternelle a décidé de mettre un terme au contrat de travail de plusieurs moniteurs. De nouveaux moniteurs ont été intégrés en début d’année 2026.

LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

L’un des travailleurs de l’ESAT a été élu par ses pairs, comme leur représentant dans les relations à la direction, à l’instar d’un représentant du personnel dans le milieu ordinaire. Parallèlement, le conseil de la vie sociale s’est réuni à trois reprises en 2025. Les sujets traités avec les travailleurs ont été les suivants : la rénovation de l’espace pause des travailleurs, les formations CACES (conduite en sécurité des chariots élévateurs), la nouvelle prise en charge des frais de transport des travailleurs, l’acquisition de la démonteuse de palettes et la préparation des fêtes de fin d’année autour d’un repas partagé.

DAME « LE NID DES BOIS » (MANOU - 28)

Le dispositif d’accompagnement médico-éducatif est autorisé pour l’accueil de 74 enfants, adolescents et jeunes adultes, porteurs des troubles du neuro développement, dans leur parcours éducatif, scolaire et social. Fin 2025, 96 jeunes fréquentaient l’internat, l’externat, ou l’inclusion scolaire. Un contrat pluriannuel d’objectifs et de moyens a été signé pour la période 2024-2028, entre M^{me} Clara de Bort, directrice générale de l’ARS Centre – Val de Loire et M. Alain Cointat, Président. L’équipe pédagogique a scolarisé ou suivi la scolarité de 61 jeunes dans 15 établissements en 2025.

ACTIVITES EDUCATIVES ET THERAPEUTIQUES

Le DAME a développé une nouvelle activité « table d’apprentissage » pour mobiliser les compétences cognitives et la motricité fine des jeunes. Plusieurs d’entre eux ont participé au Téléthon 2025. Les professionnels ont été formés à l’utilisation du logiciel Amikeo de communication et d’apprentissage. Une nouvelle activité

Pix sur les compétences numériques a été lancée avec les jeunes intégrés en UEE Collège (traitement de texte, recherches internet et protection des données).

Parmi les autres activités réalisées en cours d’année 2025, quelques exemples du dynamisme des équipes du DAME de Manou : une intervention de la protection civile, des séances de médiation animale, une activité de soins aux

équidés, la sortie annuelle à la fête de la Musique, la visite des plages de Normandie, et la kermesse de l’école La Loupe avec l’Unité d’Enseignement Externalisée. Des séjours ont été organisés à Fontainebleau, dans le Massif- Central, au parc animalier Biotropica et au château de Maintenon, selon les groupes d’âge du DAME de Manou.

Des pôles d’appui à la scolarité ont été installés en Eure et Loir en septembre 2024, l’activité s’est structurée en 2025. Le DAME de Manou est cogestionnaire de deux PAS avec l’Education Nationale. Une équipe médicosociale complète a été recrutée : chef de service, éducateurs, neuropsychologue, ergothérapeute. L’objectif des pôles est de soutenir la scolarité des enfants à besoins éducatifs particuliers, autrement dit les enfants dont les comportements perturbent parfois leurs apprentissages. Les saisines des 2 PAS du secteur Manou ont été de 81 en 2025, à l’initiative des établissements scolaires et parfois des familles des enfants.

PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Le conseil de la vie sociale s’est réuni à 7 reprises en 2025 pour échanger sur le fonctionnement du DAME et faire des propositions. Une enquête de satisfaction sera proposée aux familles et aux enfants en 2026.

Des membres du CVS sont invités tous les ans lors de l’assemblée générale de la Maison Maternelle. Les familles ont été invitées dans le cadre d’un programme d’aide aux aidants aux « cafés-partage » sur les thématiques suivantes en 2025 : relaxation, cuisine, relations familiales, sexualité, musicothérapie.

MAISON D’ENFANTS DE GLAYE (CETON – 61)

Située à Ceton dans l’Orne, la Maison d’Enfants accueille 60 enfants des départements de la Sarthe et de l’Orne dans le cadre d’une convention triennale renouvelée en 2025. Les enfants de 3 à 17 ans accueillis à la MECS de Glaye sont confiés à l’aide sociale à l’enfance sur décision des juges des enfants ou sur demande des familles dans le cadre d’un accueil provisoire.

Le projet d’établissement a été travaillé en 2025 pour être présenté à la gouvernance de la Maison Maternelle en 2026. Les axes directeurs de ce projet recouvrent les thématiques de l’accueil, de l’hébergement, de l’accompagnement et de la socialisation en lien avec les familles.

SCOLARITE ET SUIVI DES ENFANTS

La MECS se situe aux confins de trois départements 3 départements 3 régions et 3 académies, engendrant des difficultés dans le suivi territorial des situations et dans les relations avec les familles. La structure étant isolée, éloignée des bassins d’emploi, le recrutement de professionnels dûment formés s’avère parfois difficile.

Tous les enfants ont été scolarisés en 2025, dans des établissements parfois éloignés, mais toujours adaptés à leur tranche d’âge et leurs besoins spécifiques : écoles primaires, collèges et lycées, y compris la Maison des Foyers Ruraux, IME ou ITEP. Un allongement a été observé en 2025 de la durée des séjours des enfants sortis dans l’année à la MECS de Glaye (4,25 années).

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

En 2025, les deux tiers des enfants accueillis n’étaient pas autorisés à être hébergés dans leur famille, ni les fins

QUELQUES EVENEMENTS MARQUANTS

Une projection du film “Un p’tit truc en plus” a été organisée à Senonches, suivi d’un barbecue dans les jardins du DAME de Manou, avec séance de dédicaces de l’acteur Arnaud Toupense, originaire de La Loupe.

Le DAME a reçu à Manou le 3 avril 2025 une mission de l’IGAS en charge de la rédaction d’un rapport sur le déploiement des dispositifs inclusifs : Les IME au défi de la transformation de l’offre.

LES PROJETS EN COURS DE CONSTRUCTION

Pour répondre à une demande de l’aide sociale à l’enfance, l’ouverture de séjours de répit pour des jeunes à double vulnérabilité a été programmée en début d’année 2026. Ces jeunes seront accueillis au sein de l’Unité d’Accueil Séquentiel du DAME. Les 10 séjours d’une durée de 15 jours renouvelables doivent permettre une prise de distance avec les maisons d’enfants ou les familles d’accueil auxquelles ils sont confiés.

Les projections se précisent pour le transfert des activités du DAME Pro à La Loupe, notamment son internat de 15 hébergements. L’inclusion dans le milieu ordinaire des jeunes de 16-25 ans en sera facilitée, du fait de la proximité des transports, des formations scolaires, des entreprises, et des associations sportives, culturelles. Ce projet sera finalisé en 2027 en principe, avec l’ouverture de deux maisons et la location d’appartement de semi-autonomie

de semaines, ni pendant les vacances scolaires. Seules des rencontres médiatisées étaient autorisées entre ces enfants et leurs familles, dans des lieux tiers ou sur site à la MECS de Glaye dans le cadre d’un droit de visite.

ACTIVITES PERISCOLAIRES ET SOCIALES

Les activités extrascolaires sont diversifiées, en interne ou à l’extérieur dans des clubs et associations, en réponse aux souhaits des enfants: sport, culture, activités manuelles pour les plus jeunes et un atelier de réparation des vélos pour les grands. L’association « Clair de Lune » propose tous les mercredis des ateliers aux enfants de 5 à 9 ans.

L’établissement propose aux enfants toute l’année des séjours et des activités sur les vacances scolaires : colonies, centres de loisirs, camping, avec des budgets malheureusement souvent limités.

Des manifestations festives et conviviales rythment enfin l'année de la MECS: les Olympiades avant l'été, les enfants invitent leurs camarades, la fête de Noël, « Mode

et Paillettes » en 2025 : animations des enfants, défilé de mode sur tapis rouge et disc-jockey pour clore la soirée.

IME « ARC EN CIEL » (VIRY-CHÂTILLON - 91)

Situé sur la commune de Viry-Châtillon en Essonne, L'IME Arc en Ciel, autorisé pour 60 enfants et adolescents, a accueilli 74 jeunes en situation de handicap, troubles du développement intellectuel et troubles du spectre autistique, au cours de l'année 2025, 23 d'entre eux âgés de plus de 15 ans dont 9 jeunes adultes sous amendement Creton.

L'INCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS

En septembre 2025, 14 enfants étaient individuellement en inclusion scolaire et 16 en inclusion collective dans les écoles de Viry-Châtillon, en maternelle ou en école primaire, et aussi en collège. 12 enfants ont été inclus dans le projet collectif d'une classe de CM2 avec l'association « Rêves de Gosses ». L'IME Arc en Ciel a engagé une démarche en outre avec un lycée pour l'inclusion des jeunes les plus âgés. Les AESH de l'Education Nationale sont malheureusement en nombre insuffisant pour accompagner les enfants en situation de handicap sur les temps scolaires.

LA QUALITE DE L'ACCUEIL DES ENFANTS

Des accueils à temps partiel ont été initiés pour des enfants sans solution en référence au rapport Piveteau (2014). L'objectif est de permettre un parcours de vie sans rupture dans le respect des besoins du jeune et de sa famille. La participation des familles est soutenue dans le parcours de vie de leur enfant : participation au conseil de vie sociale, groupes de parole et de rencontre.

Une salle de répit a été aménagée dans les locaux de l'IME, pour les jeunes qui désirent un temps calme, loin du bruit. L'accès aux soins est favorisé, des partenariats ont été initiés avec un kinésithérapeute et un podologue. Les salariés ont été formés sur la vie affective et la sexualité des usagers. Une action spécifique sur la « relation à

l'autre » est en préparation.

L'IME Arc en Ciel a organisé enfin tout au long de l'année, comme les années précédentes, plusieurs événements festifs réunissant les enfants, leurs familles, les professionnels et les partenaires : marché et fête de Noël, carnaval et kermesse de fin d'année scolaire.

LES ACTIONS D'INCLUSION SOCIALE

Des partenariats sont développés avec les dispositifs de droit commun : centre sportif, maison de quartier, centre de loisirs... -Des ateliers organisés avec les partenaires locaux ont favorisé l'inclusion des enfants. Le travail avec la recyclerie des Portes de l'Essonne et EHPAD de Ballainvilliers s'est poursuivi. Un partenariat s'est établi avec un club de handball, 12 enfants de l'IME sont désormais accueillis au sein de sa section sport adapté.

Six jeunes de l'établissement et leurs éducateurs ont participé à une activité de mise sous pli de documents avec les salariés de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) dans le cadre d'une action concrète en faveur de l'inclusion professionnelle. Le projet est élaboré d'une action en 2026 avec la Cité des Arts de Viry-Châtillon. L'IME progresse enfin dans le déploiement du logiciel Amikeo comme support de l'accompagnement et de la communication avec les jeunes.

MAISON D'ENFANTS MANIN (PARIS 19E)

Installée dans le 19e arrondissement de Paris, la MECS Manin accueille 57 enfants, garçons et filles, âgés de 6 à 16 ans, dans le cadre d'une décision du juge des enfants ou sur demande des familles à l'aide sociale à l'enfance. Ces enfants sont généralement tous scolarisés ou bénéficient de dispositifs scolaires adaptés.

L'administration provisoire de l'établissement décidée en août 2024 s'est prolongée toute l'année 2025. La ville de Paris a conclu en février 2025 au retrait de l'autorisation

de gestion de la MECS Manin accordée à la Maison Maternelle à l'échéance du mois de février 2026.

Une nouvelle association gestionnaire a pris en charge la gestion de la MECS dans les mêmes locaux de la rue Manin, dont la Maison Maternelle est propriétaire. L'Association invitée à céder son bien a fermement refusé cette hypothèse, car elle a contesté devant le tribunal administratif, entourée de conseils, le retrait de son autorisation.

RAPPORT FINANCIER

Pierre FOUILLADE

Trésorier

L'association La Maison Maternelle présente la particularité de gérer, à la fois, des fonds d'origine privée et, par délégation, des fonds d'origine publique. Le cumul de cette double gestion donne, pour l'exercice 2024 un résultat comptable déficitaire de - 917 835 €.

Ce résultat a été contrôlé et validé par le commissaire aux comptes, M. Franck Naccache du cabinet Jegard Creatis. Il se répartit comme suit :

- gestion contrôlée des fonds publics : - 807 732 €
- gestion propre des fonds privés : - 9 919 €

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA GESTION CONTRÔLÉE

Dans le domaine de la gestion contrôlée, les résultats comptables, positifs ou négatifs, sont repris, après négociation avec les organismes financeurs, après deux ans de décalage. Les fonds propres de l'association ne sont donc sollicités que temporairement, en trésorerie, par les résultats des activités sous gestion contrôlée, sous réserve d'acceptation de la reprise totale des résultats déficitaires. Le déficit de la gestion contrôlée pour l'exercice 2025 résulte principalement des difficultés de la MECS Manin.

LA MAISON D'ENFANTS DE MANIN

La mairie de Paris a décidé de mettre cet établissement sous administration provisoire le 21 août 2024, mode de gestion qui s'est poursuivi tout au long de l'exercice 2025. Le 27 février 2026, la gestion de la MECS Manin a été transférée à l'association OVE Transition. La Maison Maternelle a engagé un contentieux avec la mairie de Paris en vue de la reprise de gestion de cet établissement. Pour l'exercice 2025, notre association n'a aucune responsabilité dans le résultat de l'exercice qui, comme en 2024, a été fortement déficitaire à hauteur de 962 068 euros soit 12% de plus qu'en 2024.

LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS

Les activités sous gestion contrôlée des autres établissements se caractérisent, pour l'exercice 2024, par les résultats comptables suivants :

ÉTABLISSEMENTS	RECETTES	RÉSULTAT COMPTABLE
MECS Glaye (Orne)	4 342 866	- 298 583
DAME de Manou (Eure et Loir)	4 591 992	420 112
IME Arc en Ciel (Essonne)	2 351 691	- 325
ESAT La Loupe (Eure et Loir)	672 451	- 52 813
Siège Paris	724 113	85 945
Total	12 683 113	154 336

IME ARC EN CIEL

Le résultat comptable de cet établissement s'élève en 2025 à - 325 € à comparer à 51 349 € en 2024. Cette baisse du résultat (51 674 €) s'explique essentiellement par une diminution des recettes de 53 863 € résultant d'une baisse des produits de tarification de 93 169 € et d'une augmentation des autres recettes de 39 306 €. La baisse des produits de tarification correspond à une baisse du nombre de journées retenues par rapport à 2024 soit 295 jours. Les charges, bien maîtrisées, sont restées stables.

MECS GLAYE

Sur l'exercice 2025, le résultat comptable de cet établissement reste déficitaire, et s'aggrave pour atteindre - 298 583 € soit une augmentation du déficit comptable de 170 242 €. Cette augmentation résulte d'un accroissement des charges courantes de 275 732 €, d'une réduction des charges exceptionnelles de 121 094 € et d'une légère baisse des recettes de 15 603 €.

Tous les postes de charges ont augmenté :

- Groupe 1 charges variables : + 30 763 € et notamment la sous-traitance à caractère médico-social (15 338 €), les transports des usagers (17 172 €).
- Groupe 2 charges de personnel : + 269 765 €. Ce poste est sous doté depuis longtemps, le budget 2025 alloué au titre de ce poste ne couvrant que 92 % des dépenses soit une insuffisance de 280 000 €.
- Groupe 3 charges de structure : + 28 646 € et notamment les locations mobilières (13 571 €), l'entretien et réparation sur biens immobiliers (12 493 €).

DAME DE MANOU

Le résultat comptable 2025 redevient positif cette année à hauteur de 420 112 € soit une progression de 475 236 €. Les produits sont en forte augmentation par rapport à 2024 (+ 473 147 €). L'augmentation des produits provient pour l'essentiel de l'augmentation de la dotation globale de l'État (352 764 €), du produit des amendements Creton (89 166 €).

ESAT LA LOUPE

La situation financière de cet établissement ne parvient pas à s'équilibrer au cours de l'exercice 2025. Le résultat comptable s'élève à - 52 813 € soit une dégradation de 76 745 € par rapport à 2024. Cette baisse comparative du résultat s'explique par une baisse des recettes de 39 067 €, une augmentation des charges courantes de 6 546 € et des dépenses exceptionnelles de 29 112 €.

SIEGE ADMINISTRATIF

Pour l'exercice 2025 les comptes du siège administratif font apparaître un résultat positif de 85 945 € et une forte amélioration (130 224 €) par rapport à l'exercice 2024. En dépit d'une baisse de recettes s'élevant à 47 417 €, ce résultat s'explique principalement par une forte réduction des charges courantes à hauteur de 116 429 € et des charges exceptionnelles pour un montant de 61 211 €.

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA GESTION PROPRE

La gestion propre concerne les activités commerciales de l'ESAT à La Loupe et les activités privées de l'association.

	ESAT COMMERCIAL	ASSOCIATION	ENSEMBLE
Produits	825 289	125 045	950 334
Charges	786 587	173 665	960 253
TOTAL	38 702	- 48 620	- 9 919

Le résultat commercial de l'Esat La Loupe progresse sensiblement soit 34 694 €. Cette amélioration du résultat est obtenue grâce à une légère augmentation du chiffre d'affaires (3 000 € environ) et surtout par une baisse de 37 588 € des achats extérieurs et variations de stocks. Les autres postes de charges restent maîtrisés.

Le résultat de l'association concerne comme habituellement les dons reçus des adhérents, les revenus de la location des locaux commerciaux de la rue Gassendi et des deux appartements (Flandre et Gassendi) à Paris qui ont fait l'objet de legs. Pour l'exercice 2025, le résultat est déficitaire en raison de la provision (78 000 €) qui a été constituée pour couvrir le risque lié à la fin de la gestion l'établissement de Manin dont le solde sera établi à compter du 27 février 2026

RESULTATS COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS DE LA GESTION CONTROLEE

Les résultats comptables sont établis sur la base des normes du plan comptable général, ils doivent faire l'objet de retraitements pour être mis en cohérence avec l'approche comptable des financeurs publics. Ces retraitements ont pour objet de reprendre le résultat administratif de l'année n-2 et de neutraliser les charges pour congés payés et les provisions pour indemnités de fin de carrière. Les résultats comptables de la gestion contrôlée aboutissent, après retraitements aux résultats administratifs à affecter.:

ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS COMPTABLES 2025 (1)	RÉSULTATS ANTÉRIEURS À EFFECTUER (2)	DÉPENSES INOPPOSABLES		RESULTATS 2025 A AFFECTER 5=1+2-(3+4)
			PROVISIONS RETRAITES (3)	PROVISIONS CONGES PAYES (4)	
Siège Paris	85 945	- 37 721	- 2 804	- 6 499	57 527
MECS Manin	- 962 068	- 231 095	- 35 508	- 2 654	- 1 155 001
MECS Glaye	- 298 583	- 162 642	- 25 659	- 17 638	- 417 928
DAME Manou	420 112		7 291	- 14 925	427 746
ESAT La Loupe	- 52 813		- 5 894	5 046	- 51 965
IME Arc en Ciel	- 325	239 859	- 3 928		243 461
Total	- 807 732	-191 600	- 66 501	49 383	- 896 161

BILAN GLOBAL CONSOLIDE DE L'ASSOCIATION AU 31 DECEMBRE 2025

Les fonds associatifs s'élèvent à 4 044 457 €, en baisse de 875 727 € en raison du report à nouveau déficitaire de 817 651 € et de la réintégration des subventions d'investissement dans le résultat pour un montant de 58 075 €. Le disponible de trésorerie se réduit principalement sous l'effet du déficit pour atteindre 5 100 000 €. La trésorerie excédentaire se trouve cependant grevée des déficits comptables de la gestion contrôlée dans l'attente de la décision de reprise par les financeurs des résultats déficitaires de l'année n-2 et aussi du solde déficitaire 2025 de l'établissement MECS Manin.

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

SIEGE SOCIAL, PARIS 14^e



L'autorisation des frais de siège arrivant à échéance, une demande de renouvellement 2025-2029 a été adressée à la ville de Paris. La ville de Paris a informé en retour la Maison Maternelle de la prorogation d'un an de son autorisation des frais de siège 2020-2024. Un nouveau dossier de renouvellement 2026-2030 sera transmis à l'ARS Centre-Val de Loire.

LES ACTIONS 2025 DU SIEGE

Le projet de service du siège a été mis à jour dans le cadre du renouvellement des frais de siège 2026-2030. Les activités du siège réunissent une direction générale et les services support de l'activité des établissements : administration et finances, ressources humaines, informatique et communication. Les services du siège regroupent six professionnels : DG, DAF, DRH, gestionnaire de paie, comptable et assistante de direction. Siège et établissements bénéficient en outre des interventions en temps partagé d'un DSI (20-25 jours/an) et d'un DPO (6-8 jours/an).

HARMONISATION ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES

La gouvernance s'est déterminée en faveur d'une harmonisation et d'une amélioration des pratiques internes tous domaines confondus. Le positionnement du siège, eu égard aux établissements, a été progressivement révisé : un siège et des établissements engagés dans la production de références partagées, un siège en soutien et en contrôle, non en substitution des prérogatives, des compétences et des responsabilités des établissements.

MODERNISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Un contrat de prestations de service a été signé au 2^e trimestre 2023 avec un DSI externe aux fins de professionnaliser et de sécuriser les outils de la Maison Maternelle. L'année 2025 a vu la finalisation du raccordement des établissements à la fibre professionnelle et la migration des postes informatiques

vers Office 365. La conservation et l'échange des données via OneDrive et SharePoint ont été engagés et parallèlement, la dernière phase du déploiement de l'outil Nemoweb de gestion des dossiers individuels des usagers. Des marchés ont été signés pour l'achat des PC, copieurs et périphériques.

PROXIMITÉ ENTRE LE SIÈGE ET LES ÉTABLISSEMENTS

La gouvernance et la direction générale ont conduit entre 2024 et 2025 une réflexion sur le renforcement de la proximité des services du siège avec les établissements, outre les déplacements sur site : réunions directeurs, CSEC, soutien des projets de transformation et/ou de développement de l'offre de services. Une procédure de soutien et de contrôle des établissements a été validée le 22 janvier 2025. Les services du siège réaliseront ainsi entre une et deux missions tous les ans afin de vérifier sur 48 heures au moins, les conditions du fonctionnement des établissements de la Maison Maternelle. Ces missions seront axées sur la qualité de l'accueil et des prestations, la sécurité et le bien-être des enfants, des adolescents et des adultes accueillis, le respect de leurs droits et des droits de leurs représentants légaux. Une première mission a été réalisée à la MECS de Glaye les 9 et 10 juillet 2025. Des conclusions à chaud ont été transmises à l'équipe de direction : outils loi 2002-2, dossiers des enfants et travaux de rénovation.

PARTENARIATS ET MUTUALISATIONS

La gouvernance s'est positionnée en 2025 en faveur de la recherche de partenariats avec d'autres structures. Cette démarche a été considérée comme hautement

stratégique vu la taille de l'Association et le retrait de l'autorisation de la MECS Manin. La proposition a été validée d'une stratégie d'alliance proactive et ciblée, orientée vers la recherche d'une valeur ajoutée. Les objectifs sont les suivants : mutualiser les fonctions supports, sécuriser les finances, développer l'offre de service, partager expertise et innovation. Les critères de sélection des partenaires seront le partage d'une même vision de l'accompagnement, des associations de 1 à 9 établissements, dans les secteurs médicosociaux, protection de l'enfance, voire lutte contre les exclusions ou personnes âgées.

ADMINISTRATEURS RÉFÉRENTS

Des administrateurs étaient jusqu'à présent mobilisés comme représentants de l'association dans les CVS des établissements. La gouvernance a désigné en 2025 deux administrateurs référents dans chacun des établissements. Ils remonteront vers l'association toute difficulté importante observée dans les établissements (climat social, risques, dérives...).

REALISATIONS ET EVENEMENTS 2025

DAME MANOU Pôle d'appui à la scolarité et stratégie 16-25

Les services du siège se sont mobilisés en 2024 et 2025 pour aider à la formalisation du CPOM 2024-2028 du DAME et de l'ESAT 28 et également au déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS). Des équipes médicosociales ont été constituées, elles assistent les enseignants coordonnateurs des 18 PAS euréliens au service des enfants à besoins éducatifs particuliers.

Le projet a été validé d'un transfert de l'internat du DAME Pro à La Loupe. Cette action découle de la stratégie 16-25 de l'ARS DT 28 pour renforcer l'inclusion des jeunes, hors scolarité obligatoire, et leur accès aux dispositifs de droit commun : établissements scolaires, transports collectifs, entreprises, etc. Dans ce contexte, 8 places d'accueil supplémentaires ont été autorisées au sein du DAME de Manou, dont l'effectif passe de 66 à 74 enfants, adolescents et jeunes adultes, 25 étant hébergés séquentiellement en semaine.

La demande a été formée enfin, lors d'une rencontre entre les services de l'ARS et de la protection de l'enfance, de l'ouverture d'une structure de répit adossée à l'Unité d'Accueil Séquentiel du DAME de Manou. Cette action dont le lancement a eu lieu en début d'année 2026 accueillera à terme 4 jeunes avec double vulnérabilité, accueillis en MECS ou en famille d'accueil, sur des périodes de 15 jours, renouvelables.

ESAT LA LOUPE Droits des travailleurs, activités et bientraitance

L'ESAT « Les Ateliers des Portes du Perche » a été accompagné en 2023 et 2024 dans la mise en œuvre de la réforme issue du décret n° 2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés. Le recrutement d'une conseillère en insertion professionnelle a été déterminant concernant l'intégration de cette réforme dans les pratiques de l'ESAT de La Loupe. Les services du siège ont soutenu l'ESAT dans la mise en œuvre d'une complémentaire santé à destination des travailleurs handicapés, l'ESAT assumant son financement à hauteur de 25%. Parallèlement, une prise en charge des frais de transport domicile – travail a été instaurée, à l'instar des dispositions existantes pour les salariés en milieu ordinaire.

Les travaux préalables à la signature du CPOM 2024-2028 ont favorisé l'émergence de nouvelles perspectives. Les activités de l'atelier menuiserie seront redynamisées, dans un souci de viabilité économique, compte tenu des compétences des travailleurs et des opportunités commerciales. Une subvention a été obtenue en 2025 pour l'acquisition d'un matériel de démontage des palettes. Un audit externe des pratiques professionnelles a été réalisé fin 2025 faisant ressortir de graves atteintes à la dignité et au respect des travailleurs. Les services du siège ont réalisé des entretiens avec les professionnels et certains travailleurs. Des actions de prévention des mauvais traitements ont été programmées. Trois moniteurs d'atelier ont été licenciés.

MECS DE GLAYE Projet de réinstallation et extension 12 enfants

Une étude des travaux de maintien et/ou à d'amélioration de l'état de conservation des bâtiments de Ceton et des charges financières afférentes, a été finalisée en 2024. Le bâtiment a été acheté au début du 20^e siècle, les travaux de réhabilitation de la structure ont été estimés à 6 075 K€ HT sur 5 ans. La Maison Maternelle s'est interrogée sur son site du « Château de Glaye » et son adaptation aux besoins des enfants et des adolescents. Le constat a été dressé d'une structure isolée, éloignée des services, peu propice à l'autonomie et à la socialisation des enfants et aux visites des familles, à défaut de transports en commun.

Le projet d'une nouvelle installation a été formalisé : sites proches d'une gare ferroviaire, reconfiguration des équipes, économies de fonctionnement et coût des nouvelles constructions. Le département de l'Orne a accueilli favorablement le projet : saturation progressive des dispositifs, besoins renforcés des moins de 10 ans, modernisation des modes d'accueil des enfants. Parallèlement, l'ouverture d'une antenne à Mortagne au Perche a été sollicitée, une recherche de locaux a été engagée pour l'accueil de 12 enfants de 4 à 18 ans, avec le soutien du Président du CD 61, de la Maire et de la directrice de la MFR de Mortagne.

IME VIRY-CHÂTILLON
Evaluation externe et accueil des plus de quinze ans

L'évaluation externe de l'IME Arc en Ciel a eu lieu sur deux journées en septembre 2024. L'équipe professionnelle s'est totalement impliquée et engagée dans ce processus. Les 18 critères impératifs de la Haute Autorité de Santé ont tous été validés. Des ateliers pédagogiques sont installés dans les écoles en vue de travailler à l'inclusion des enfants de l'IME. Des groupes santé ont été créés et l'activité physique est encouragée, l'IME est notamment partie prenante du programme « Special Olympics ».

Les dispositifs d'accueil des enfants en situation de handicap sont sous-dimensionnés en Essonne. L'orientation des adolescents de 15 ans et des jeunes majeurs est souvent différée. L'IME Arc en Ciel accueillait ainsi 69 enfants et jeunes de 6 à 22 ans au 31 décembre 2025 dont un tiers avaient quinze ans. Des solutions sont recherchées à court-moyen terme avec la ville de Viry-Châtillon pour améliorer les conditions d'accueil, l'autonomie et l'inclusion sociale des adolescents et des jeunes adultes. L'IME Arc en Ciel est partie prenante en outre de la transformation de l'offre de services, engagée fin 2025 à l'initiative de l'ARS.

MECS MANIN
Cessation de l'activité de protection de l'enfance

La MECS Manin a fait l'objet d'une inspection de la ville de Paris en avril 2023. Le rapport remis en janvier 2024 était accompagné de neuf injonctions relatives à la sécurité et aux droits des usagers. La direction générale s'est mobilisée aux côtés du directeur, les réponses à ces injonctions ont toutes été validées. Le directeur de la MECS Manin en arrêt de travail début juillet 2024 a été licencié dans un climat de tensions internes avec les équipes et les services du siège. La direction générale a assuré un intérim et la ville de Paris a été avisée des mesures engagées en termes de continuité du service.

Le 25 août 2024, la ville de Paris prononçait la mise sous administration provisoire de la MECS Manin. La Maison Maternelle, malgré sa perplexité, a travaillé en bonne intelligence avec les administrateurs, dans l'optique d'une reprise de l'activité. La décision a été autre le 25 février 2025 dans le cadre d'un arrêté de cessation définitive avec transfert de l'autorisation de la MECS Manin. La Maison Maternelle, à défaut d'être entendue, a contesté la décision de la ville de Paris devant le tribunal administratif de Paris. L'Association OVE Transition a été désignée début 2026, le transfert définitif de l'activité a été réalisé le 27 février 2026.

LES ACTIONS AUTRES A CONCLURE EN 2026

Outre les références ci-dessus, différents autres travaux ont été lancés en 2025. Ils trouveront leur aboutissement en 2026, en lien avec les directeurs : généralisation des enquêtes de satisfaction usagers-familles, révision des modalités du respect du droit à l'image, et avec les délégués syndicaux : gestion annuelle des temps de travail et attractivité des métiers.



INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « ARC-EN-CIEL »
VIRY-CHATILLON (91- ESSONNE)



Ces dernières années, une évolution importante des profils des jeunes accueillis a été constatée. Les besoins sont de plus en plus complexes, avec une augmentation des troubles associés, notamment des troubles du spectre de l'autisme, qui nécessitent des réponses éducatives, pédagogiques et thérapeutiques davantage individualisées. Cette évolution s'accompagne également d'un vieillissement progressif de la population accueillie. En 2025, 23 jeunes avaient plus de 15 ans, dont 9 en aménagement Creton, illustrant les difficultés d'orientation vers des structures adultes adaptées. Face à cette réalité, l'IME Arc en Ciel poursuit son travail de personnalisation des accompagnements, afin de mieux prendre en compte les besoins, les capacités et les aspirations des jeunes, tout en préparant progressivement les parcours vers l'âge adulte.

Des actions favorisant l'autodétermination, l'autonomie et l'inclusion sociale sont développées. Des temps de travail spécifiques ont été instaurés afin de réévaluer les besoins des jeunes et d'adapter les projets d'accompagnement. Cette réflexion s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer les liens avec les dispositifs de droit commun et de préparer les jeunes à évoluer dans des environnements extérieurs à l'IME

L'INCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS

L'inclusion scolaire constitue un axe majeur du projet de l'IME Arc en Ciel. En septembre 2025, 14 jeunes bénéficiaient d'une



inclusion scolaire individuelle et 16 d'une inclusion collective dans les établissements scolaires de Viry-Châtillon, de la maternelle au collège. L'IME a renforcé sa coordination avec les établissements scolaires partenaires grâce à une collaboration étroite entre la responsable de l'unité d'enseignement, les équipes pédagogiques, les familles et les professionnels de la structure. Ce travail de liaison facilite l'adaptation des accompagnements, le soutien des jeunes dans leurs apprentissages et la continuité de leur parcours scolaire.

Dans la continuité de cette dynamique inclusive, l'IME poursuit également le développement de projets collectifs favorisant les échanges avec des enfants et des adultes en milieu ordinaire. Le projet mené avec l'association « Rêves de gosse » a notamment permis à des jeunes de l'IME de travailler avec une classe de CM2 autour de la biodiversité. Malgré les contraintes d'organisation, ce projet a favorisé la coopération, les rencontres et la valorisation des jeunes, tout en se concluant par un baptême de l'air particulièrement apprécié des familles.



Faute d'ouverture d'une unité d'enseignement externalisée, un partenariat a été développé avec le collège Esclangon de Viry-Châtillon. Quatre jeunes y sont accueillis deux matinées par semaine. Les adolescents découvrent ainsi un environnement ordinaire, participent aux temps de récréation avec des jeunes de leur âge et travaillent leurs habiletés sociales. Cette expérience participe pleinement, par-delà les apprentissages scolaires, au développement de la confiance en soi et ainsi à la préparation de l'après-IME.

Parallèlement, l'IME s'est engagé dans le développement de nouveaux outils favorisant les apprentissages, la communication

alternative augmentée et l'autonomie. Les outils numériques sont désormais un support de référence dans les accompagnements. Des tablettes et le logiciel Amikeo ont été acquis en 2025. Des actions de formation des professionnels ont été programmées sur trois ans en soutien de cette évolution pour permettre une utilisation adaptée et cohérente des outils numériques dans les pratiques éducatives et pédagogiques.

LES PARTENARIATS EXTERIEURS DE L'IME

Les partenariats développés sur le territoire renforcent l'ouverture vers l'extérieur de l'IME. Des actions inclusives sont menées avec la recyclerie des Portes de l'Essonne, les écoles maternelles et élémentaires, le centre de loisirs et l'EHPAD de Ballainvilliers. Ces actions favorisent les rencontres, la socialisation et la découverte tout en permettant aux jeunes de développer leurs compétences relationnelles et leur autonomie. Le partenariat avec la recyclerie illustre particulièrement cette démarche d'apprentissage en situation réelle. Sept jeunes y ont été accompagnés dans des activités concrètes nécessitant une adaptation aux règles du travail collectif. Les jeunes progressent grâce à un accompagnement éducatif renforcé et à l'implication des partenaires qui ont adapté les espaces et le matériel afin de faciliter leur participation, malgré les difficultés liées à leurs comportements, la mise au travail ou la compréhension des consignes.

Le développement de l'autonomie se poursuit également à travers des projets tournés vers l'insertion sociale et l'accès aux dispositifs de droit commun. Un partenariat avec le club « Morsang, Fleury, Grigny Hand Ball » a favorisé la création d'une section sport adapté réservant 12 places aux jeunes de l'IME. Cette initiative, fortement soutenue par les familles, favorise l'accès aux loisirs, le vivre ensemble et la participation à la vie sociale de la cité. Dans cette même logique de préparation à l'âge adulte, l'établissement développe les dispositifs « 90 jours », permettant à certains jeunes de découvrir progressivement des structures adultes ou de bénéficier, pour les plus jeunes, au sein

de l'IME, d'accompagnements temporaires favorisant la socialisation et l'autonomie. Le travail autour de l'autonomie dans les transports s'est également renforcé grâce à des groupes animés par la psychomotricienne et la CESF, alternant apprentissages théoriques et mises en

pratique sur le terrain. Ces actions répondent au besoin d'une sécurisation des futurs parcours des jeunes sortants.

QUALITE DES ACCUEILS ET SOUTIEN DES FAMILLES

L'IME Arc en Ciel poursuit son adaptation des accompagnements pour les jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme et/ou des troubles du comportement. Une salle d'apaisement a été créée pour permettre aux jeunes de s'isoler temporairement, de réduire les stimulations et de retrouver un état émotionnel stable. Les professionnels ont été formés dans le même temps au profil sensoriel de Dunn. Cet outil d'évaluation permet de mieux comprendre comment les jeunes réagissent aux stimuli sensoriels pour ajuster les pratiques éducatives et thérapeutiques.

L'accompagnement des familles demeure un axe essentiel du projet de l'IME Arc en Ciel. Les psychologues animent des



groupes de parole pour permettre aux parents de partager leurs interrogations, leurs difficultés et leurs expériences. Ces espaces contribuent à rompre l'isolement, à créer du lien entre les familles et à soutenir les parents dans leur parcours. Cette dynamique se concrétise également à travers l'organisation de temps festifs comme la kermesse, le marché de Noël ou les activités sportives en famille, qui renforcent les liens entre les familles, les jeunes et les professionnels. Des ateliers de communication alternative et augmentée ont également été proposés. Les parents ont découvert différents outils : les pictogrammes, les signes Makaton ou certaines applications numériques facilitant les échanges. Ces temps ont permis de mieux identifier les difficultés des familles et de proposer des solutions concrètes adaptées aux besoins des uns et des autres.

L'amélioration de l'accès aux soins est une priorité de l'IME Arc en Ciel. Le partenariat avec un kinésithérapeute permet à 19 jeunes de bénéficier de suivis dans les locaux de l'IME, facilitant ainsi l'accès aux rééducations pour les familles. Un projet de partenariat avec une podologue est travaillé en outre afin de proposer des bilans autour de la posture, de la marche et de la motricité.

Des groupes de parole animés par les psychologues et l'infirmière ont traité de la vie affective et sexuelle. Ces espaces permettent aux jeunes de mieux comprendre leur corps, les relations à l'autre, les transformations liées à la puberté et d'apprendre le respect de l'intimité de soi et des autres. Les outils visuels et les échanges adaptés favorisent une meilleure compréhension et une plus grande liberté de parole.

Le résultat de l'évaluation externe du Cabinet ENYS Conseil a été connu en 2025. Les 18 critères impératifs de la HAS ont été validés, l'IME Arc en Ciel a obtenu un niveau global de qualité « A ». Ce résultat souligne l'investissement des professionnels et la qualité du travail engagé depuis plusieurs années autour de l'amélioration continue des accompagnements.

Le 31 décembre 2025, l'IME accompagnait 75 jeunes majoritairement originaires de l'Essonne. Les troubles du spectre autistique représentent désormais 28 % des situations accompagnées, confirmant l'évolution progressive des profils accueillis. Dans ce contexte, l'ensemble des actions menées par l'établissement vise à renforcer l'autonomie, l'inclusion sociale, le bien-être et la préparation à l'avenir des jeunes accompagnés.



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-ÉDUCATIF « DAME DE MANOU »
MANOU (28- EURE-ET-LOIR)



Le DAME de Manou accompagne des enfants et des adolescents en situation de handicap dans leur parcours éducatif, scolaire et social. Le dispositif vise à favoriser leur autonomie, leur inclusion dans les dispositifs de droit commun et la construction de leur projet de vie, en lien avec les familles et les partenaires du territoire.

Le DAME est agréé pour 74 places avec un arrêté d'extension de 8 places en date du 05/12/2025. Le public accompagné par le dispositif présente des troubles du neuro développement et en particulier des troubles du déficit Intellectuel, des troubles du spectre de l'autisme et des troubles psychiques.

LES JEUNES ACCOMPAGNES

La file active 2025 a été de 108 jeunes pour une capacité autorisée de 66 et ensuite de 74 à compter du 01/12/2025. Les modalités d'accompagnement du DAME sont les suivantes : 25 jeunes en internat et 41 en accueil de jour (49 en décembre 2025). Sur les 96 jeunes présents au 31/12/2025, 75 jeunes bénéficiaient d'une inclusion scolaire (dont 14 en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire-ULIS). Sur les 21 jeunes restant, 5 jeunes de l'UAS bénéficiaient d'une scolarisation dans leur DAME de référence et 16 jeunes de plus de 17 ans se trouvaient soit en formation CAP, accompagnés par l'APE (Action Préparatoire à l'Emploi), le DDAISP (Dispositif Départemental d'Accompagnement à l'Insertion Socio Professionnelle) ou se préparaient à intégrer des ESAT, Foyers de Vie ou Maisons d'Accueil Spécialisé. L'inclusion scolaire des jeunes âgés de 6 à 16 ans a progressé de 2% (87 à 89%) entre les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025. Le total des journées réalisées a été de 10 752, soit un taux d'activité de 85,74%, par rapport à un objectif ARS de 85%.

LES FAITS MARQUANTS EN 2025

Le 15 janvier 2025 a été signé le nouveau CPOM 2024/2028 (DAME-ESAT) à l'ESAT de la Loupe en présence du Président, M. Cointat, et de M^{me} Clara de Bort, Directrice Générale de l'ARS Centre - Val de Loire. Le projet d'établissement du DAME a été finalisé en avril 2025, il remplace le projet d'établissement

2016 de l'ancien IME. Ce nouveau projet prend en compte la transformation de l'offre médico-sociale intervenue en 2019 lors du déploiement des DAME sur l'ensemble du territoire eurélien. Voir photo 1 signature poignée de main



En 2025, les principales évolutions du dispositif ont été la poursuite de la préfiguration des Pôles d'Appui à la Scolarité initiée en septembre 2024, l'extension de 8 places agréées afin de répondre au Projet Régional de Santé (PRIAC 2024-2028), pour permettre une poursuite de l'accompagnement au-delà de 20 ans des jeunes ayant un projet en milieu ordinaire, et l'élaboration du projet de séjours répit double vulnérabilité (ARS - CD28), présenté aux structures de la protection de l'enfance début décembre 2025.

LES ACTIONS INCLUSIVES

Une nouvelle Unité d'Enseignement Externalisée a été créée au sein du collège de La Loupe. Des locaux de l'école primaire de Courville sur Eure ont été attribuées pour des activités inclusives les lundis matin. Actuellement le DAME dispose d'une UEE Ecole Primaire (La Loupe), d'une UEE

Collège (Courville), d'une UEE Collège (La Loupe) et de locaux dédiés à l'inclusion : collège de Brezolles école de Courville, ainsi que d'une antenne médicosociale au Pôle Accueil Ados de Brezolles, et une antenne médicosociale au Pôle Enfance Jeunesse de Courville.

Les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) du département eurélien ont continué leur développement en 2025, avec l'ajout d'une neuropsychologue à l'équipe. En 2025, 81 saisines ont été enregistrées, principalement issues de Brezolles, Chateaufort en Thymerais et Courville sur Eure, en raison du manque de réponses du RASED. Parmi ces saisines, 41 ont nécessité des interventions, souvent réorientées vers divers partenaires. 15 % des enfants ont été orientés vers la MDA pour reconnaissance de handicap et 20 % vers une équipe diagnostique pour des troubles du neurodéveloppement.

Dès la rentrée 2025, les jeunes intégrés à l'UEE du DAME Primaire à la Loupe ont déjeuné le midi à la cantine avec les autres enfants de l'école. Ce temps d'inclusion extra-scolaire leur permet de développer leurs compétences sociales dans leur relation avec les autres enfants. Des « tables d'apprentissages » ont été créées pour les jeunes du DAME Primaire afin de favoriser individuellement leurs apprentissages éducatifs. Les jeunes sont stimulés pour pouvoir faire une relation entre mots et images, les exercices leur permettent de développer leurs compétences cognitives et leur motricité fine.

En 2025, la poursuite de la formation à l'application Amikeo a permis aux professionnels d'utiliser des tablettes avec des jeunes en difficulté dans la communication. Cet outil facilite la communication, l'autonomie et la gestion du temps des enfants. Grâce à des images sur la tablette, les jeunes apprennent à organiser leur emploi du temps, à comprendre les codes sociaux et à exprimer leurs émotions. En novembre 2025, une monitrice éducatrice spécialisée en communication alternative et améliorée a été recrutée pour développer les compétences des personnels éducatifs. Elle propose des formations internes et un soutien technique pour aider les jeunes ayant des troubles de la parole ou du langage.

Les enfants du DAME Primaire via l'UEE ont participé au téléthon organisé par l'Ecole Roland Garros de La Loupe (danse et course) le 10 décembre 2025. L'organisation du CROSS de Manou le 28 mars 2025 via la fédération USEP a permis de développer une « inclusion inversée » en invitant au sein de l'établissement 330 jeunes des écoles primaires de Manou, La Loupe, Fontaine-Simon, Belhomert et Champrond en Gâtine.



Le DAME a connu enfin en 2025 deux événements institutionnels importants : la visite en avril 2025 d'inspecteurs de l'IGAS dans l'optique d'un rapport sur les instituts médicoéducatifs au défi de la transformation de l'offre et la projection en juin 2025 du film « Un p'tit truc en

plus » au cinéma de Senonches avec l'école primaire de la commune, suivie d'un barbecue de fin d'année au DAME, avec la participation d'Arnaud Toupense, l'un des acteurs du film.

LES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif des professionnels était de 62 au 31 décembre 2025, dont 6 enseignantes. Quelques postes restent vacants, autour des métiers du médical et du paramédical : médecin, orthophoniste, psychomotricien et ergothérapeute. Une éducatrice recrutée dans le cadre du déploiement des PAS a été promue cheffe de service. 63 professionnels ont eu accès à une formation en 2025 (214 journées de formation) dont une en vue de l'obtention d'un DE de psychomotricien, et une cheffe de formation en M2 de management des organisations sociales. Des séances mensuelles d'analyse des pratiques professionnelles permettent enfin aux personnels éducatifs et pédagogiques de parfaire leur pratique grâce à l'étude et l'analyse de situations problématiques.

PARTENARIATS ET OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE

Le DAME intervient dans 15 établissements scolaires sur le secteur de Manou, une maison des foyers ruraux et le lycée professionnel du Château des Vaux. Des conventions sont signées avec 17 orthophonistes, 5 psychomotriciens et 3 ergothérapeutes, lesquels assurent des interventions pour un total de 39 jeunes.

Des partenariats sont engagés avec des structures de soins. Le Dispositif Comportements Défis, géré par les hôpitaux de Chartres, dispose d'une équipe chargée d'interventions au domicile ou en établissements et services médico-sociaux pour des jeunes de 6 à 20 ans présentant des troubles neurodéveloppementaux associés à des troubles complexes du comportement.

Les autres partenariats concernent la MDPa (dispositif EPA – enfants et pré-adolescents), le centre hospitalier Henry Ey de Chartres (unité d'hospitalisation en psychiatrie, hôpital de jour mutualisé, équipe mobile précarité psychiatrie), le centre hospitalier de Dreux (service psychiatrique infanto-juvénile), le centre pour enfants souffrant d'autisme et le centre d'accueil et de crise de Dreux. Le CMP de Nogent le Rotrou assure des consultations médico-psychologiques pour les jeunes en souffrance psychique, ainsi que des consultations psychiatriques.

Les partenaires sociaux et associatifs du DAME sont l'association « Le Circonflexe » de Nogent le Rotrou (séances de chants avec le musicothérapeute), la ferme pédagogique de Lucé, l'association « Lire et faire lire » de La Loupe, le Secours Populaire de Senonches et la recyclerie de Belhomert. Ces partenariats permettent aux jeunes de développer des liens sociaux avec les habitants des communes où sont implantées ces structures.

ENJEUX ET PERSPECTIVES 2026

L'année 2025 a témoigné de l'engagement constant des équipes du DAME de Manou au service des jeunes en situation de handicap ou présentant des besoins éducatifs particuliers, et de leurs familles, dans le cadre du projet

associatif porté par la Maison Maternelle. La stratégie 16-25 ans va permettre de poursuivre les accompagnements des jeunes qui s'orienteront après 20 ans vers le milieu ordinaire. Pour ce faire, l'ARS a augmenté l'agrément du DAME de 8 places et octroyé une dotation complémentaire annuelle de 185 000€. Le projet double vulnérabilité pour l'accueil répité de jeunes de l'aide sociale à l'enfance a débuté son activité en mars 2026. Des travaux d'extension des locaux du



DAME sont envisagés fin 2026 pour l'accueil de 4 jeunes à compter de janvier 2027, sur 10 périodes de 15 jours dans l'année. La réflexion se poursuit enfin au sein des équipes concernant la relocalisation du DAME Pro à La Loupe en lien avec la stratégie 16-25 ans eurélienne.

la maison maternelle

PROJET D'ACCUEIL RÉPITÉ DOUBLE VULNÉRABILITÉ

Mis en place par le DAME via l'Unité d'accueil Séquentiel

OBJECTIF DU PROJET

Proposer un accueil répité adapté à des jeunes présentant à la fois des Troubles Neuro-Développementaux (TND) et des Troubles Psychiques, dépendant des structures de la Protection de l'Enfance d'Eure et Loir.

À QUI S'ADRESSE CE PROJET ?

- Jeunes âgés de 6 à 20 ans
- Présentant à la fois des Troubles Neuro-Développementaux (TND) et des Troubles Psychiques
- Dépendant des structures de la Protection de l'Enfance d'Eure et Loir

UN PROJET QUI ÉVOLUE

MARS 2026

Accueil de 2 enfants

JANVIER 2027

Évolution vers 4 jeunes

Une réponse de répit et de soutien pour favoriser le bien-être, l'équilibre et l'inclusion des jeunes.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE ET RENFORCÉE

DÈS MARS 2026

- Pour accompagner les 2 premiers enfants
- 1 éducatrice spécialisée
- 0,5 ETP surveillante de nuit

D'ICI JANVIER 2027

- Pour accompagner l'évolution vers 4 jeunes
- 1 poste de moniteur éducateur
- 1,5 poste d'accompagnement éducatif et social

Une équipe pluriprofessionnelle mobilisée pour un accompagnement individualisé et personnalisé.

DES LOCAUX ADAPTÉS ET SÉCURISÉS

EXTENSION DES LOCAUX

- Pour mieux répondre aux besoins des jeunes :
- Création d'une salle d'apaisement
- Agrandissement de la salle repas
- Création d'un bureau

SÉCURISATION DU PARC ATTENANT À L'UAS

Amélioration de la sécurité pour garantir un environnement serein et adapté.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

- SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À L'AUTONOMIE
- Faciliter le bien-être, les apprentissages et l'inclusion sociale des jeunes.
- COOPÉRATION TERRITORIALE RENFORCÉE
- Travailler en partenariat avec les structures de la Protection de l'Enfance d'Eure et Loir pour des parcours coordonnés.

SOULÈVEMENT DES FAMILLES ET DES STRUCTURES

Offre de temps de répit individualisés pour permettre l'équilibre de chacun.

ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

Une prise en charge spécialisée tenant compte de la double vulnérabilité des jeunes.

Ce projet d'accueil répité Double Vulnérabilité s'inscrit dans une démarche inclusive et humaine, au service des jeunes et des familles, pour leur offrir des perspectives d'avenir.

la maison maternelle

la maison maternelle

PROJET DE DÉLOCALISATION DES JEUNES AVEC TROUBLES NEURO-DÉVELOPPEMENTAUX

OBJECTIF DU PROJET

Délocaliser le DAME de MANOU vers La LOUPE d'ici septembre 2027 pour améliorer l'inclusion des jeunes âgés de 16 à 25 ans présentant des Troubles Neuro-Développementaux.

AVANTAGES DE LA DÉLOCALISATION

- ACCÈS À DES SERVICES PUBLICS
- La LOUPE dispose de nombreux services publics, facilitant l'accès aux soins et aux accompagnements nécessaires.
- OPPORTUNITÉS D'EMPLOI
- Présence d'entreprises locales favorisant les immersions professionnelles pour les jeunes, contribuant à leur autonomie.
- INCLUSION SOCIALE
- Environnement urbain propice à l'inclusion des jeunes en situation de handicap avec des commerces et des activités accessibles.

HÉBERGEMENTS INCLUSIFS

Création d'unités :

- 1 unité de 4 jeunes non autonomes
- 1 unité de 4 jeunes semi-autonomes
- 3 studios pour jeunes autonomes

Favoriser l'intégration en centre-ville.

PARTENARIATS RENFORCÉS

Collaboration avec l'ESAT de La LOUPE pour des activités adaptées et des projets communs.

IMPACT ATTENDU

- AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES JEUNES
- Accès à un cadre de vie plus dynamique et aux ressources nécessaires pour leur développement personnel.
- DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
- Programmes de formation et d'immersion en milieu professionnel pour accroître les compétences et l'autonomie.
- RENFORCEMENT DE LA COHÉSION
- Sensibilisation des habitants et des entreprises à l'accueil des jeunes en situation de handicap.

CONCLUSION

La délocalisation du DAME vers La LOUPE représente une opportunité unique pour favoriser l'inclusion et l'autonomie des jeunes adultes présentant des Troubles Neuro-Développementaux, tout en renforçant la dynamique locale.

la maison maternelle

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL
ESAT « LES ATELIERS DES PORTES DU PERCHE »
LA LOUPE (28- EURE-ET-LOIR)



L'ESAT de la Loupe est une structure sociale et médico-sociale financée par l'Agence Régionale de Santé, et non une entreprise. Les travailleurs en situation de handicap qui y sont accueillis ne sont pas considérés comme des salariés classiques soumis au code du travail, mais comme des usagers bénéficiant d'un accompagnement spécifique. L'ESAT a pour mission d'accueillir et d'accompagner ces personnes en leur proposant des prestations professionnelles adaptées, contribuant ainsi à leur valorisation sociale et professionnelle.

LES TRAVAILLEURS DE L'ESAT

Les travailleurs orientés par la Maison Départementale de l'Autonomie ont une capacité de travail qui ne leur permet pas de travailler dans une entreprise ordinaire ou adaptée. L'ESAT leur garantit une rémunération et propose des prestations de soutien visant à développer leur autonomie et leur participation sociale. L'objectif est de favoriser l'inclusion professionnelle des travailleurs en situation de handicap et de les accompagner vers une éventuelle transition vers le milieu ordinaire de travail ou une entreprise adaptée. L'ESAT s'engage à favoriser l'autonomie, l'intégration sociale et le bien-être psychologique des travailleurs à travers un accompagnement personnalisé visant leur épanouissement professionnel, personnel et social.

L'ESAT « Les Ateliers des Portes du Perche » accueille des personnes adultes présentant des troubles neurodéveloppementaux (troubles du déficit intellectuel et troubles psychiques associés). Pour être orientées vers l'ESAT, les personnes orientées par la MDA doivent avoir une capacité de travail supérieure ou égale au tiers de la capacité d'une personne valide et avoir besoin d'un ou plusieurs soutiens médicaux, éducatifs, sociaux ou psychologiques.

L'ESAT a accompagné 47 adultes durant l'année 2025. Trois travailleurs ont quitté l'ESAT, la durée de leurs séjours a été de 402 jours. Les motifs de sortie ont été les suivants : décision de la MDA à l'issue d'une période d'absence non justifiée, l'intégration d'un foyer de vie et une démission en vue d'un retour au domicile. Trois nouveaux travailleurs ont intégré l'ESAT. Au 31 décembre 2025, l'ESAT comptait 44 travailleurs dont 51 % avaient moins de 34 ans. (26% sur le territoire national -DREES 2023). Ces travailleurs représentaient 40,50 ETP, contre 41,50 ETP en décembre 2024. L'ESAT a connu en 2025 des difficultés de recrutement de travailleurs. Au 31/12/2025, 1,50 ETP étaient vacants.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Pour l'accompagnement professionnel et social des adultes en situation de handicap, 8 stagiaires ont été accueillis dans le cadre de mises en situation professionnelle en ESAT (MISPE). Une psychopédagogue est intervenue tous les mardis, un éducateur spécialisé du DAME de Manou a animé des groupes de parole avec les travailleurs de l'ESAT. Plusieurs actions significatives ont été réalisées : l'ESAT a participé au forum Handi'Perche le 18 novembre 2025, Florent Hubert, coach sportif et nutritionniste, a animé une



formation le 24 juin 2025 avec 10 travailleurs. Un atelier cuisine a été organisé en partenariat avec la Maison France Services de La Loupe et la Mission Locale, avec la cheffe Miske Alaouthou, l'ESAT a participé le 5 juin 2025 à la journée sportive – challenge inter ESAT du Pôle d'Insertion Socio-Professionnel (PEP 28). Une subvention a été demandée et obtenue enfin dans le cadre du fonds d'aide à la transformation des ESAT pour l'acquisition d'une machine « démonte-palettes », d'un coût de 32 800 € HT, avec également le concours du Crédit Mutuel. La livraison de ce nouvel équipement professionnel de l'atelier menuiserie est attendue fin avril 2026.

En termes d'évolution des pratiques professionnelles, des séances d'analyse de ces dernières ont été mises en œuvre en septembre 2025. Une formation bientraitance a été organisée au 4e trimestre 2025. La psychopédagogue a animé des ateliers « S'outiller pour gérer les stress des travailleurs », « Mieux communiquer pour mieux se comprendre ». Le Cabinet TLC a réalisé les 15 et 16 décembre 2025 un audit sur les pratiques professionnelles, les travailleurs de l'ESAT ont été associés. Les observations post-audit ont confirmé l'existence de situations de mauvais traitement, lesquelles ont entraîné le licenciement de trois moniteurs des ateliers espaces verts et menuiserie.

LES RESSOURCES HUMAINES



L'effectif de l'ESAT était de 11 professionnels salariés au 31/12/2025 (9,65 ETP). Le chef de service en arrêt maladie entre mars et août 2025 a été remplacé à la date de son départ à la retraite le 1^{er} septembre 2025. La conseillère en insertion professionnelle a été en congé maternité entre mars et novembre 2025, deux professionnelles ont été successivement recrutées en CDI. Les trois moniteurs licenciés début 2026 ont enfin tous été remplacés avec l'arrivée de nouveaux moniteurs motivés et expérimentés. L'organisation des ateliers a été révisée au travers de l'installation de binômes de moniteurs sur chacun des ateliers de l'ESAT. Outre la formation des salariés aux « Pratiques Bientraitantes » en ESAT les 13 et 14 mars 2025, des travailleurs ont bénéficié de formations certifiantes : CACES Nacelle et Permis EB. Les travailleurs du service restauration - hygiène des locaux ont suivi une formation HACCP, certains travailleurs de l'atelier menuiserie ont obtenu un CACES Chariot Elévateur. Une formation collective des travailleurs a été réalisée enfin sur le thème « Anticiper et gérer les conflits ».

PARTENARIATS ET OUVERTURE SUR LE TERRITOIRE



Les partenaires pour l'insertion professionnelle des travailleurs sont les suivants : ESAT Hors Mur, Cap Emploi, France Service, Maison Départementale de l'Autonomie, Artus Intérim. Les partenaires favorisant l'inclusion professionnelle des travailleurs en milieu ordinaire, par des périodes de mise à disposition des travailleurs en entreprise, sont les suivants : cinéma de Chartres, Mairie de Luisant, Eurofeu à Senonches. La montée en compétence des travailleurs (obtention de CACES, RAE, permis de conduire) favorise également leur accès au milieu ordinaire.

ENJEUX ET PERSPECTIVES 2026

L'installation d'une démonteuse de palettes au sein de l'atelier menuiserie va permettre une augmentation de la production de palettes et une amélioration des conditions de travail, physiquement moins contraignantes. Le plan d'action bientraitance, élaboré début 2026 et présenté à l'ARS DT 28 en mars 2026, sera progressivement mis en œuvre. Une journée Portes Ouvertes se tiendra le 2 juillet 2026 pour fêter les 20 ans de l'ESAT « Les Ateliers des Portes du Perche ».



MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE GLAYE

CHATEAU DE GLAYE, CETON (61- ORNE)



La Maison d’Enfants de Glaye accueille et héberge des enfants et des adolescents dont la santé, la sécurité ou la moralité sont gravement en danger ou dont les conditions de l’éducation sont compromises. Elle remplit sa mission de manière ininterrompue (365 jours /an - 24h/24h) dans le respect des droits parentaux et de la protection de l’enfance.

DU CÔTÉ DE LA MECS DE GLAYE

Les axes du travail de l’année 2025 ont été l’accompagnement des enfants, le climat social avec les professionnels, le lien avec les partenaires et un fil rouge : « La France en basket ».

L’accompagnement des jeunes accueillis à la MECS en 2025 s’est articulé autour de leur réussite scolaire, de leur épanouissement personnel et de leur bien-être au quotidien. Les professionnels se sont mobilisés afin d’assurer un suivi adapté à chaque jeune, favorisant le maintien et le bon déroulement de leur scolarité. Au-delà des apprentissages, l’accompagnement éducatif a également porté sur le développement du savoir-être, du savoir-vivre et de l’autonomie, permettant à chaque jeune de grandir dans un cadre sécurisant, bienveillant et propice à son évolution personnelle.



En 2025, le climat social au sein de la MECS s’est nettement apaisé, permettant de retrouver une ambiance sereine et constructive au quotidien. Les équipes ont renforcé leur cohésion grâce à des moments conviviaux et des temps



de partage favorisant l’entraide et la communication. Cette dynamique positive a permis de redonner du sens et de l’envie aux professionnels dans l’accompagnement des jeunes, avec un engagement collectif renouvelé autour des missions éducatives de la structure.

Une véritable dynamique partenariale s’est développée tout au long de l’année 2025. La MECS a consolidé ses relations avec les institutions, les établissements scolaires ainsi que les partenaires du quotidien tels que les clubs sportifs et les associations locales. Ces collaborations ont favorisé une meilleure coordination autour des besoins des jeunes et ont permis de multiplier les opportunités d’accompagnement, d’activités et d’ouverture sur l’extérieur.

Le projet « La France en basket » a constitué le fil conducteur de l’année 2025. Jeunes et professionnels se sont investis ensemble, mois après mois, dans la préparation de cette aventure exceptionnelle de 15 jours à travers différentes régions de France. Ce projet fédérateur a mobilisé chacun autour d’activités sportives telles que la course et la marche, tout en favorisant la découverte culturelle, le dépassement de soi et l’esprit d’équipe. Cette expérience a renforcé les liens entre les jeunes et les professionnels tout en valorisant l’engagement collectif et l’ouverture au monde.

LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

Au 31 décembre 2025, 57 enfants et adolescents étaient accueillis à la Maison d’Enfants de Glaye, 22 filles et 35 garçons. L’autorisation étant de 60 enfants, le taux d’occupation a été en 2025 de 95,84 %. 20 jeunes ont été admis (9 filles et 11 garçons) et 21 jeunes (9 filles et 12 garçons) sont sortis de la MECS de Glaye. Ces enfants et adolescents étaient originaires de la Sarthe (70%), de l’Orne (26%), du Nord et de Paris (4%). La convention renouvelée avec les départements de la Sarthe et de l’Orne maintient l’objectif d’un effectif de 40 enfants de la Sarthe, mais prévoit également désormais 20 enfants de l’Orne.

Le rajeunissement des effectifs a donné lieu à un surcroît de mobilisation des écoles élémentaires, passant de 25,86 % en 2024 à 36,85 % en 2025. Ceci s’explique par le rajeunissement des enfants accueillis. Les plus âgés ont été scolarisés en collège, certains dans des parcours spécialisés (SEGPA ou ULIS), et en lycée (8,77 % en 2025 contre 15,52 % en 2024). Deux Maisons des Foyers Ruraux qui dispensent des formations professionnelles se situent respectivement à 60 et 90 kilomètres de Ceton. Leurs programmes intéressent certains des jeunes de la MECS, mais nécessitent une forte mobilisation en termes de moyens humains et financiers, pour l’organisation des transports.

Les visites, autorisées en famille, sur site à la MECS de Glaye ou médiatisées dans des lieux tiers, demandent une disponibilité importante et nécessitent une organisation particulière en interne, des déplacements fréquents et lointains, adaptés aux décisions des juges des enfants. En 2025, 75% des enfants accueillis n’avaient aucun droit d’hébergement en famille, une situation repérée déjà les années précédentes. Les effectifs, entre 48 et 54 enfants durant les week-ends et les temps de vacances, restent très importants, d’où l’intérêt d’affecter des moyens humains et financiers supplémentaires pour garantir l’encadrement des enfants qui ne partent pas dans leur famille.

LES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES
En interne au sein de la Maison d’Enfants

Les équipes éducatives se mobilisent quotidiennement pour proposer aux enfants des projets d’activités adaptés à leur tranche d’âge. La ligne directrice de ces actions est de favoriser l’ouverture culturelle et sociale des jeunes accueillis. Des sorties sont organisées ainsi autour de thématiques variées.

Comme les années précédentes, une large majorité des



jeunes a également été inscrite à des activités extra-scolaires telles que le judo, la gymnastique, le handball, l’équitation, le football ou encore le théâtre. La direction et les équipes éducatives veillent à développer et entretenir des partenariats de qualité avec les associations sportives et culturelles du territoire.

Depuis 5 ans, l’association « Au Clair de la Lune » de La Ferté-Bernard (72) intervient gracieusement au sein de la MECS de Glaye. Ses membres proposent, chaque mercredi après-midi pendant deux heures, des ateliers à destination des plus jeunes (âgés de 5 à 9 ans). Ces temps d’animation, également proposés dans les écoles primaires de la région, s’articulent autour d’activités manuelles (dessin, collage, peinture...), permettant de réaliser des créations en lien avec un thème choisi en amont (la nature, l’hiver, Noël, etc.). Un temps de lecture en lien avec le sujet abordé clôture les séances.



Les professionnels de la MECS de Glaye ont été invités à se joindre à un tournoi de handball inter-entreprises. Les jeunes de l'établissement se sont pleinement mobilisés pour encourager les équipes, et plus particulièrement les professionnels de Glaye, créant ainsi un moment fédérateur et valorisant pour tous. A l'issue de cette rencontre, la Maison de Glaye a été désignée pour bénéficier d'un don de 300 euros. Cette contribution a permis de financer la réparation d'un grand nombre des vélos utilisés par les jeunes. Ce soutien a favorisé ainsi la création d'un atelier de réparation de vélos au sein de la MECS. Cet espace constitue un véritable support éducatif, permettant aux jeunes de développer des compétences pratiques, de gagner en autonomie et de s'inscrire dans une démarche de responsabilisation et de valorisation.

L'année 2025 a également été rythmée par des manifestations festives et conviviales, telles les « Olympiades » ou encore la soirée de Noël. Organisées par les éducateurs sportifs en juin, les « Olympiades » ont rassemblé jeunes et professionnels autour de parcours sportifs et de jeux collectifs, favorisant la cohésion de groupe dans une ambiance conviviale. Cet événement a également permis d'inviter les partenaires de l'établissement à partager un moment avec les jeunes. Ces derniers ont par ailleurs eu la possibilité d'inviter un(e) ami(e), leur offrant ainsi l'opportunité de faire découvrir leur lieu de vie et de valoriser leur quotidien au Château de Glaye.

Quant à la soirée de Noël, dont le thème était « Mode et Paillettes », elle a constitué un temps fort particulièrement apprécié des jeunes et des professionnels. Grâce à l'implication des maîtresses de maison, l'établissement a été sublimé par une décoration soignée et féerique, contribuant à créer une atmosphère chaleureuse et magique. Différentes animations ont rythmé la soirée, dont un défilé de mannequins et des animations de chacun des groupes de vie (chants, danse, gymnastique, etc.), présentées par les enfants eux-mêmes. Ces moments ont permis de valoriser leur créativité, leur implication et de renforcer leur confiance en eux. Un repas festif de qualité est venu compléter cette soirée, offrant à chacun un moment de partage et de convivialité autour de la table. Un DJ a accompagné la « boom » de la soirée.

Enfin, un temps fort de l'année a été une exceptionnelle sortie à « Terra Botanica », réunissant l'ensemble des jeunes et des professionnels de la Maison d'Enfants de Glaye. Cette journée, ainsi que le spectacle nocturne, ont permis aux participants de vivre une expérience à la fois ludique et éducative, mêlant découverte du monde végétal, plaisir partagé et apprentissages, tout en renforçant la dynamique de groupe et la qualité des relations entre jeunes et adultes encadrants.

Le nombre des enfants présents à Glaye durant les périodes de vacances demeure en progression. Cette évolution implique une mobilisation accrue des équipes éducatives à la recherche de solutions adaptées aux besoins des jeunes accueillis. A l'été 2025, les enfants présents toute l'année sur le collectif ont bénéficié de séjours en colonie de vacances d'une semaine, en partenariat avec « Wakanga » et « Vacances pour Tous ». Ces expériences ont permis

aux jeunes de découvrir de nouveaux environnements, de s'ouvrir à d'autres modes de fonctionnement et de tisser des liens avec de nouveaux camarades et encadrants. Toutefois, malgré leur réel intérêt en termes de socialisation, le coût de ces séjours, entre 700 et 800 euros par semaine et par enfant, impacte significativement le budget annuel dédié aux activités. Les centres de loisirs de La Ferté-Bernard et du Val-au-Perche ont permis à plusieurs jeunes en outre de participer ponctuellement à des journées d'animation et à diverses sorties, contribuant ainsi à diversifier les expériences proposées.

Les équipes éducatives ont travaillé par ailleurs, dès le début de l'année 2025, à l'organisation de camps de vacances pour chacune des unités de vie. Ces projets ont été construits en concertation avec les enfants, afin de garantir leur adhésion et de répondre au mieux à leurs attentes. Plusieurs groupes ont pu séjourner ainsi en camping en bord de mer, notamment à La Tranche sur Mer (85), où les activités de plage ont été particulièrement appréciées. Le groupe des plus jeunes (3-7 ans) s'est rendu quant à lui à La Bourboule, en Auvergne. Ce séjour leur a permis de découvrir l'environnement montagnard, notamment à travers l'ascension du Puy de Sancy, offrant des panoramas remarquables et une expérience valorisante pour tous. La direction a souhaité, cette année 2025, favoriser le regroupement des fratries au sein de ces séjours. Cette orientation a permis aux frères et sœurs accueillis à la MECS de Glaye de partager des temps communs, contribuant ainsi à renforcer ou à recréer leurs liens fraternels dans un cadre convivial et sécurisant.

La fin d'année a été marquée par l'organisation d'un miniséjour pour le groupe des plus jeunes dans les Vosges. Ce séjour a permis aux enfants de participer à des randonnées et de découvrir les marchés de Noël alsaciens, leur offrant ainsi une immersion dans une ambiance festive et chaleureuse. Cette période s'est conclue par une visite du Père Noël à la MECS de Glaye, venu distribuer les cadeaux aux enfants le 25 décembre, pour le plus grand plaisir de tous.

NOTES

This image shows a full page of a document template. It consists of approximately 30 horizontal dotted lines spaced evenly down the page, providing a guide for handwriting or typing. The lines are light gray and extend across the entire width of the page. There is no text or other content on the page.

[illegible]

PRENOM :

Adresse :

Code postal :

Ville :

PAYS : (si hors France)

Courriel :

Tél fixe

Portable :

► Je verse à l'association « La Maison Maternelle » au titre de l'année

la somme de :

€

En tant que :

☐ **membre adhérent**
(15 à 29 euros)

☐ **membre donateur**
(30 à 79 euros)

☐ **membre bienfaiteur**
(80 euros et plus)☐ par chèque

à l'ordre de « La Maison Maternelle ».

☐ par virement

FR76	1751	5900	0008	0064	8508	011
------	------	------	------	------	------	-----

Fait à _____, le ____ / ____ /

Signature

Le taux de déduction fiscale auquel vous avez droit est de 66% du montant de votre versement, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.



Association fondée en 1891
et reconnue d'utilité publique
par décret du 29 janvier 1899

Siège administratif
6-8, rue Emile Dubois
75014 Paris

Tél. : 01 43 22 60 16
Fax : 01 43 27 54 17
contact@laisonmaternelle.fr

www.laisonmaternelle.com